

Lindu Pinu Laricciu*

Détergent multi-usages alcalin

**Limpide Pin Lariccio*

Nettoyant alcalin polyvalent pour toutes surfaces lavables : sols, murs peints, véhicules... N'altère pas les matériaux courants : le caoutchouc, le plastique, le cuir, le marbre, l'acier, la porcelaine, le verre, le linoléum... Peu moussant, il s'utilise aussi bien manuellement qu'en autolaveuse. Ne nécessite pas de rinçage. Contient un agent anti-calcaire pour une utilisation en eaux dures. Son parfum pin est particulièrement rémanent.

Mode d'emploi

Dosage :

Utilisation manuelle : 2 à 3 %

Utilisation mécanique : diluer à 1 %

Appliquer la solution sur la surface à nettoyer, laisser agir quelques minutes. Brosser éventuellement puis rincer à l'eau claire.

Dans le cas de sols fortement encrassés, procéder à un trempage.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L

Données techniques

- Aspect : liquide voilé vert

- pH : 10 - 11

- Densité : 1,03 - 1,05

Précautions

Uniquement pour usage professionnel.

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé ni pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les rubriques 3 et 8).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

17-11-2017 Ind. 1 ■

